

LE CAILLEU

n° 13 • AVRIL-JUIN 2011

La vie de nos associations

■ Le cheval d'Arçon

Le 15 mai prochain l'association équestre «Cheval d'arçon» organise une journée festive.

A partir de 9 heures, il y aura le traditionnel concours hippique de CSO, avec trois niveaux de difficulté : moyen, débutant pour terminer par le niveau confirmé.

Ces épreuves seront entrecoupées de spectacles divers : carrousel, démonstration de monte western, etc. Il vous sera proposé tout au long de la journée buvette et petite restauration dans une ambiance toujours très conviviale.

Cette journée est organisée au profit des cavalières et cavaliers qualifiés pour les championnats de France à Lamotte-Beuvron en juillet prochain. Cette année, ils seront au nombre de 25 cavaliers à essayer de se qualifier, un record de participation.

Nous vous attendons nombreux pour venir encourager et soutenir ces jeunes sportifs. Pour de plus amples informations sur l'association, vous pouvez consulter notre site internet - auchevaldarcon.fr - où sont hébergés de nombreuses photos et les résultats de nos cavaliers.

Nadine DELACROIX

■ Arçon VTT

L'association «Arçon VTT» organise sa traditionnelle randonnée VTT le dimanche 8 mai 2011 au stade Florence Baverel. Deux formules seront proposées :

Randonnée VTT la Cailleuse : parcours au choix de 12,5 km, 27 ou 37 km avec possibilité d'une boucle complémentaire de 14 km pour les parcours de 27 et 37 km. Le premier départ sera donné à 8 h 45.

Trial de la Cailleuse : nouveauté de cette année, les parcours VTT sont ouverts aux coureurs à pied.

Marche : deux parcours vous seront proposés sur les distances de 10 et 18 km.

Des repas du randonneur seront servis sur place à partir de 12 heures et une buvette assurée. L'après-midi, nous vous proposerons de l'initiation au tir et diverses animations. Nous vous attendons nombreux.

Jean-Michel DELACROIX

■ Le club de marche

Le Club de marche d'Arçon organise les 11, 12 et 13 juin prochain, un week-end de randonnée pédestre qui se déroulera aux environs de Mouthe, avec la participation de nos amis alsaciens du Club Vosgien.

L'hébergement se fera au Centre des pupilles de Mouthe. Au programme : randonnées, visite du parc polaire de Chauv-Neuve, le tremplin, et la Source du Doubs.

Cette sortie est ouverte à tous.

Les bulletins d'inscriptions sont à retirer auprès de Madeleine Laithier (03 81 39 52 75) ou Lucette Delmi (03 81 39 34 05). Inscriptions et règlement jusqu'au 20 mai.

État civil

Naissances

Diane BALLAUD, fille de Jean-Luc et Hélène BALLAUD, née le 27 décembre à Besançon.

Zoya HENRIET, fille de Nicolas et Rénate HENRIET, née le 6 janvier à Pontarlier.

Noé ROY, fils de Michaël et Fanny ROY, né le 8 février à Pontarlier.

Germain MARGUET, fils de Arnaud et Carine MERCET, né le 4 mars à Pontarlier.

Alice HENRIET, fille de Vincent et Agnès HENRIET, née le 28 mars 2011 à Pontarlier.

Décès

VANSTRACELE Madeleine, épouse LEBLANC, le 25 février 2011 à Arçon.

DELACROIX Jean, le 29 mars 2011 à Pontarlier.

Nos colonnes vous sont ouvertes, nous attendons vos réactions.

Mairie d'Arçon
2 rue des Tilleuls • 25300 ARÇON
Tél./fax 03 81 46 27 21

Dates à retenir

Dimanche 17 avril à 17 h : concert de la SITTELLE en l'église d'Arçon, avec la participation de «Hors la Voix», chorale de Frasné-Levier.

Les samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai : Le Saugeathlon avec, le 30 avril à partir de 14 h 45, le départ de la course de kayak à Arçon, au niveau du terrain de foot. 180 bateaux sont annoncés au départ.

Dimanche 8 mai : la journée festive organisée par «Arçon VTT» à partir de 8 h 30 au stade Florence Baverel, avec circuit VTT, coureurs à pied, marcheurs et diverses activités (voir article).

Dimanche 8 mai : commémoration au monument aux morts à 9 h 45, avec la participation de la «Perce Oreille» et des élèves d'Arçon.

Vendredi 13 et samedi 14 mai : Les Étoiles Noires présentent leur spectacle 2011 à Pontarlier (réservation au 03 81 38 27 38 ainsi que le 20 et 21 mai).

Le dimanche 15 mai à partir de 9 h : journée festive organisée par «Le Cheval d'Arçon» (voir article).

Vendredi 27 mai à 20h : repas fête des mères (inscription avant le 20 mai à la mairie).

Les 11, 12 et 13 juin : week-end randonnée dans le secteur de Mouthe avec nos amis alsaciens du Club Vosgien (voir article).

Vendredi 10 juin : réunion publique pour le Plan Local d'Urbanisme, à 19 h 30 à la salle des fêtes.

Samedi 18 juin : fête de quartier, à 20 h, rue du général Marguet et rue des Écoliers.

Urgences : 112

- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15 ou 112
- Médecin de garde nuit, week-end et jours fériés : 3966
- Pharmacie de garde week-end et jours fériés : 03 81 38 51 10 (police de Pontarlier)
- Centre anti-poison de Strasbourg : 03 88 37 37 37
- Gendarmerie : 17 (ou Pontarlier : 03 81 39 06 60)
- EDF sécurité : 0 810 333 025

Le mot du maire

Chers Cailleuses et Cailleux,

Le conseil municipal vient d'adopter la gestion de l'année écoulée. Notre situation financière est exemplaire, l'ensemble de nos budgets, CCAS, eau, assainissement et budget général sont excédentaires, respectivement de 477€, 18 136€, 29 649€ et 714 906€. Pour ce qui est de ce dernier, les chiffres sont trompeurs car des travaux d'investissement à hauteur de 200000€ (chemin des Côtes et mise en sécurité du virage «Girardet» n'ont pas été réalisés au cours de l'année pour des raisons indépendantes de notre volonté).

S'agissant de ces travaux, le chantier du chemin des côtes débutera début mai. Quant à la sécurisation du virage «Girardet», elle est suspendue à une décision du Conseil général qui pour l'instant ne nous autorise pas à débuter les travaux. Nous avons fait appel et la décision définitive devrait être prononcée ce printemps.

Nous retiendrons de notre gestion, la parfaite maîtrise de notre budget fonctionnement et l'accroissement de notre capacité d'autofinancement. Un rayon de soleil dans un environnement défavorable.

Infos utiles

Mairie d'Arçon

- Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Fermeture le mercredi après-midi. Tél. / fax 03 81 46 27 21

Déchetterie Maisons-du-Bois Lièvrement (horaires d'été du 1^{er} avril au 30 septembre) Lundi et mercredi : 16h - 19h samedi : 9h - 12h Tél. 03 81 46 27 00

Pour le bien-être de tous

L'utilisation d'engins à moteur (bricolage, jardinage) est tolérée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30, et le dimanche de 10h à 12h.

Le banquet des classes «1» et «6»



Le banquet des classes

Le traditionnel banquet des classes réunissant les années «1» et «6» a connu un vif succès cette année puisqu'il réunissait 101 participants venant d'horizons divers et tous heureux de partager un sympathique repas dans la salle des fêtes suivi d'une après-midi dansante. Tout s'est déroulé dans une ambiance conviviale, une grande partie se retrouvant le soir autour du dîner auquel étaient invités les conjoints.

Nous saluons la présence des deux vétérans Marie-Ange POURCHET et Raymond GIRARDET, ainsi que des deux cadets Audrey ROGNON et Victor GROSJEAN.

Les soixante ans de la «Perce Oreille»

Notre société de musique a 60 ans cette année. C'est en 1951 qu'elle a vu le jour voulu par le maire de l'époque, M. Rodolphe MOCKLY. Un petit groupe s'est constitué et la solidarité a joué à plein : l'abbé VUILLEMIN, les dames qui tenaient l'harmonium à l'église et l'instituteur du village, nous ont donné des cours de solfège.

Nous n'avions pas d'argent pour acquérir des instruments, M. Alfred DELACROIX, agriculteur retraité de la Chauv d'Arçon nous a prêté 100000 F de l'époque, ce qui correspondrait aujourd'hui à 2500 €.

Enfin il a fallu trouver un nom à notre société. Il nous est venu de Suisse. À cette époque, dans les années 1950, nous écoutions régulièrement «Sottens» où nous entendions fréquemment une harmonie nommée «Perce Oreille». Nous avons emprunté leur nom que nous portons toujours. De ces temps lointains, nous sommes encore cinq musiciens : André DELACROIX, Ferréol MARGUET, Michel MAUGAIN, Paul POURCHET et moi-même. Au cours de ces 60 années nous avons été dirigés par cinq chefs : Noël COTE, postier, Robert PERREY, instituteur, Jean-Marie DORNIER, étudiant et François ROBE-GRILLET qui est aux commandes aujourd'hui. Nous sommes trente-cinq musiciens, sans ambitions musicales démesurées ; nous animons les fêtes aux

alentours, nous participons aux manifestations patriotiques. Nos dernières prestations se sont déroulées lors des derniers championnats du monde de combiné nordique à Chauv-Neuve et à la percée du vin jaune à Arbois.

À l'occasion de notre 60^e anniversaire, huit des nôtres se sont vu décerner par le ministère de la culture les «Médailles de la musique» pour avoir passé plus de 20 ans au sein de notre harmonie. Ces récipiendaires, promotion du 14 juillet 2010 dont les noms, Claude CHABOD, Olivier LONCHAMPT, Damien MARGUET, Cyrille MAUGAIN et Simon GUINCHARD, se sont vu remettre leur médaille par M. le Maire, M. le Président de la Communauté de communes et par le Président de la musique.

La soirée s'est terminée autour d'une bonne table où le repas a été apprécié de tous. Toutes nos félicitations encore aux récipiendaires.

Félix MAUGAIN, Président de la musique



Les médaillés de la musique

La redevance incitative arrive au SMCOM, préparons-nous !



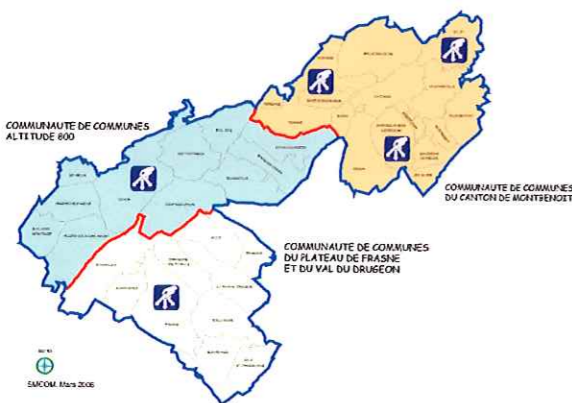
■ Historique et territoire du SMCOM

Créé en 1989, le Syndicat Mixte de Collecte des Ordures Ménagères regroupe aujourd'hui les communautés de communes de Montbenoît, Levier et Frasné. De la collecte seule et en vrac au début, le SMCOM gère maintenant les collectes des ordures ménagères résiduelles et des déchets à recycler en conteneurs et un réseau de 5 déchetteries.

Le territoire s'étend sur 37 communes pour une population totale de 17058 hab.

Cela représente :

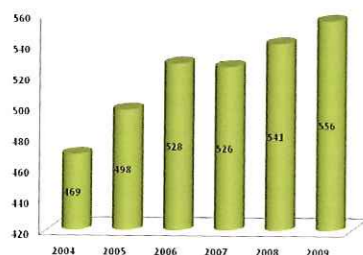
- 6230 résidences principales,
- 800 résidences secondaires,
- 100 immeubles collectifs,
- 885 professionnels,
- 105 établissements publics,
- et 400 exploitations agricoles.



■ État des lieux du service actuel

La production actuelle moyenne du SMCOM est de 556 kg/hab pour une moyenne nationale de 572kg. Ces chiffres sont proches mais les écarts entre flux sont importants ; le poids apporté en déchetterie est d'environ de 238 kg/hab au SMCOM pour une moyenne nationale de 180 kg/hab.

Nous trions 59kg/an/hab de recyclables soit 47% de plus que la moyenne nationale. Le taux d'indésirables dans les bacs jaunes s'est beaucoup amélioré en 2010 grâce à une campagne de communication et des suivis de collecte sur le terrain.



Évolution de la quantité de déchets produits par habitant depuis 2004.

Peut-être avez-vous été surpris de découvrir un autocollant sur votre bac vous rappelant les gestes du tri ?



■ Objectifs de la redevance incitative

- Se conformer aux objectifs de la loi Grenelle I de juillet 2009 qui fait obligation d'une part incitative dans la redevance d'élimination des déchets ménagers à partir de 2014.
- Se conformer à la loi qui oblige à une diminution des déchets ménagers de 7% en 5 ans.
- Diminuer la quantité de déchets incinérés ou stockés et augmenter simultanément le recyclage matière et organique pour atteindre les objectifs fixés par la loi en 2015.
- Maîtriser les coûts du service en agissant en priorité sur les ordures ménagères qui représentent à elles seules 216 Kg/an/hab ou 36€/an/hab., soit 49% du coût actuel.
- Harmoniser le service sur l'ensemble du territoire avec la mise en place d'une redevance équitable et homogène (même prix partout sur le SMCOM).
- Optimiser le service et améliorer l'efficacité des collectes.

■ Système retenu

Il existe 3 systèmes de comptages possibles : la pesée, la levée et le volume. Le choix du SMCOM s'est porté vers une combinaison du volume et de la levée pour les bacs verts qui seront identifiés par une « puce électronique » et seront comptabilisés au nombre de « vidages ». Le nombre minimum de vidages des bacs verts a été fixé à 18/an soit une moyenne d'une fois toutes les trois semaines. Les bacs jaunes pour les déchets recyclables quant à eux seront « puçés » afin d'obtenir des informations sur leur utilisation.

La grille tarifaire, comptera 3 critères. Elle sera définitivement arrêtée à l'issue d'une « période à blanc » qui se déroulera du 1^{er} juillet au 30 novembre 2011. Les critères retenus sont :

- L'abonnement au service (charges des déchetteries incluses).
- La consommation minimum du service pour 18 vidages/an des bacs verts.
- Le supplément pour les vidages des bacs verts au-delà de 18/an. Cela ne concerne pas les bacs jaunes.

Cette grille pourra évoluer d'après les enseignements tirés de la période à blanc, puis chaque année.

MODALITÉS DE FACTURATION : le SMCOM établira et gèrera la facturation pour l'ensemble des foyers de son territoire.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE : une campagne de communication sur le terrain va être lancée à partir de mars par une société spécialisée. Le « puçage » des bacs sera fait par les enquêteurs qui rendront visite à tous les foyers.

À partir du 1^{er} juillet 2011, l'interlocuteur unique du service sera le SMCOM pour tous les renseignements d'ordre technique ou administratif.

Le Président du SMCOM, Claude DUSSOUILLEZ

Le plan local d'urbanisme

Le diagnostic environnemental, socio-économique et le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), ont fait l'objet d'une première réunion publique le 15 octobre dernier. Validés par le Conseil Municipal, les pièces afférentes sont consultables en mairie.

Les orientations particulières d'aménagement (OPA), la mise en place du règlement graphique et du règlement écrit sont en cours d'établissement. Après visite sur le terrain au début du mois d'avril avec un architecte-conseil pour l'examen du « bâti », ils seront soumis à validation du Conseil Municipal puis consultables en mairie. Pour le reste, le calendrier à venir semble se dessiner ainsi :

Seconde réunion publique vendredi 10 juin à 19h 30 : visant à la mise au point final du PLU, lequel sera ensuite présenté au Conseil Municipal pour approbation.

■ Phase de consultation

Après arrêt du dossier par le Conseil, le document est communiqué aux personnes publiques associées pour avis (délai de 3 mois). Sauf avis contraire de l'État, nous entrons dans la phase de l'enquête publique.

■ Enquête publique : prise par arrêté du maire.

Le Tribunal Administratif désigne un Commissaire Enquêteur (CE), lequel reçoit le public en mairie (durée 1 mois), et fait ses remarques.

Etablissement du rapport et conclusions du CE (durée 1 mois).

■ Phase d'approbation : réunion de mise au point du dossier après enquête, approbation du PLU par la commune.

S'il n'y a pas d'obstacles majeurs au cours de ce processus, cette approbation pourrait avoir lieu au cours du mois de décembre prochain.

Bernard Laithier

Fondue géante de l'Association Sportive d'Arçon (ASA)



Le 12 février a eu lieu, à la salle des fêtes d'Arçon, la traditionnelle fondue géante organisée par le club de football.

La fondue était préparée comme d'habitude par un spécialiste venu de Haute-Savoie. Elle fut, comme souvent, appréciée à sa juste valeur et le fromage n'a pas eu le temps d'accrocher au fond des caquelons aux dires de ces messieurs qui étaient de vaisselle (le sport se pratique aussi avec un linge de cuisine !).

La buvette a tourné, tout comme les valseurs sous les platines de Music Anim' comme aux plus belles heures de l'orchestre « Nuit blanche ».

Malgré l'absence de son président emblématique, parti visiter Paris en compagnie d'une jolie montbéliarde, les bénévoles de l'association sportive ont géré cette soirée sans problème. Gilles Cunin (ex-footballeur amateur et père

d'un futur pro) a même eu la surprise de souffler les bougies pour son 50^e anniversaire. Il reste toutefois plus jeune que l'association sportive...

À l'année prochaine pour passer encore une sympathique soirée.

Julien Piralla

Prochains rendez-vous organisés par l'ASA :

- Dimanche 14 août : concert "anniversaire" avec Richie Hallyday (sosie officiel de Johnny) + X-Addict (rock).
- Lundi 15 août : méchoui géant et fête villageoise au stade des îles.

Portes ouvertes à l'UMC



À l'occasion des journées de l'industrie, La société UMC ouvre ses portes au public en présentant son parc machine en fonctionnement et ses techniciens pour vous apporter toutes explications.

Nous vous attendons avec plaisir le vendredi 8 avril de 15 h à 20 h et le samedi 9 avril de 9 h à 13 h.

Daniel Girardet



Le printemps arrive !

Suite au succès du premier concours « Égayons notre maison », l'opération sera renouvelée cette année.

Les inscriptions se feront à la mairie du 1^{er} au 30 juin.

La commission associative et culturelle



Présidents ou présidentes

La rubrique « Vie de nos associations » vous est ouverte.

Vous pouvez nous faire parvenir chaque trimestre les dates de vos manifestations ou autres événements.